Spectacle vivant

Riche d’établissements culturels qui jalonnent tout son territoire, la Normandie compte également des artistes talentueux dont le travail de création contribue largement à son attractivité.

Une politique culturelle régionale en faveur du spectacle vivant

Accompagnant structures et artistes, la politique culturelle régionale en faveur du spectacle vivant favorise également l’accès de tous les publics à l’art et la culture. Toutes les disciplines - que ce soient le théâtre, la danse ou le cirque - bénéficient d’un accompagnement de la Région, qui veille par ailleurs à promouvoir l’égalité homme/femme dans le monde des arts et de la culture.

En concertation avec tous les registres du spectacle vivant, la Région a mis en place différents dispositifs de soutien qui visent à :

- Accompagner les équipes porteuses de projets innovants
- Développer l'emploi et la formation
- Elargir la diffusion des œuvres auprès des publics
- Favoriser le partage d'outils et l'accueil d'artistes en création
- Encourager la mobilité internationale des artistes
- S'engager dans la durée, par le biais de contrats pluriannuels

Création et production

Un projet de recherche artistique expérimental ou la mise en œuvre de projets émergents demande du temps aux artistes ou aux compagnies pour élaborer leur création, exige de trouver des lieux de diffusion et de rechercher sans cesse de nouveaux publics.

Les structures soutenues par la Région

- les établissements culturels de rayonnement régional, national et international investis d'une responsabilité sur l'ensemble du territoire en termes de création, de diffusion et d'action culturelle
- les compagnies professionnelles régionales du spectacle vivant
- l'Office de Diffusion et d'information artistique de Normandie (ODIA) dont les objectifs visent à garantir une effervescence artistique et un aménagement équilibré du territoire, favoriser la diffusion et le rayonnement local, départemental, régional, national, européen et international des équipes artistiques de Normandie, et accompagner la structuration des équipes et la professionnalisation des acteurs culturels.
- l'équipement scénique des lieux, afin de favoriser le renouvellement et l'amélioration des équipements scéniques des établissements culturels y compris les scènes de musiques actuelles et les lieux gérés par les compagnies du spectacle vivant.

Les établissements culturels normands

- Centre Chorégraphique National de Caen en Normandie
- Le Phare, Centre Chorégraphique National du Havre
- La Comédie de Caen
- Centre dramatique national de Rouen-Normandie
- La Brèche, Pôle National des arts du cirque Normandie
- Cirque Théâtre Elbeuf
- L'atelier 231, Centre national des arts de la rue et de l'espace public

- Le Sablier, Centre National de la Marionnette
- Scène Nationale 61
- Le Préau, Centre dramatique national Normandie-Vire
- Le Trident, scène nationale Cherbourg-en-Cotentin
- Dieppe Scène Nationale
- Le Tangram, scène nationale d'Evreux Louviers
- Le volcan, scène nationale du Havre

Une coopération interrégionale

Depuis 2018, **les Régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire œuvrent dans une démarche de collaboration pour soutenir les acteurs du spectacle vivant** et favoriser notamment :

- l'interconnaissance des équipes artistiques et des réseaux de programmation des trois Régions
- la visibilité et la circulation des équipes artistiques des trois Régions, dans un objectif de diffusion optimisée, de montage de tournées et de rencontres avec les publics
- la collaboration entre lieux des trois Régions

Ainsi, depuis le début de la coopération :

- le montage de production de plus de 150 projets artistiques a été soutenu
- plus de 60 tournées de spectacles ont été aidées
- diverses rencontres entre programmateurs et équipes artistiques des trois Régions ont été organisées, parmi lesquelles l'opération de visibilité Avis de Grand frais qui a réuni lors de chacune de ses 3 éditions 250 programmateurs en moyenne, qui ont découvert une quinzaine de spectacles.

Une nouvelle convention a été signée en 2024, pour une durée de 5 ans. Celle-ci confirme et complète les objectifs de la coopération, en intégrant la prise en compte des enjeux environnementaux, et ceux liés à la rencontre entre artistes et habitants, dans la perspective de mise en œuvre des droits culturels.

Contacter la Région

Agnès DECOUR

Chargée de projets théâtre (50 - 76)

02 31 15 81 34

agnes.decour@normandie.fr

Jefferson DESMOULAINS

Chargé de projets théâtre (14, 27, 61)

02 31 30 48 64

jefferson.desmoulains@normandie.fr

Jean-Thomas GABILLET

Chargé de projets musiques actuelles

0231069825

jean-thomas.gabillet@normandie.fr

Jérémie DAMAMME

Chargé de projets danse, cirque, arts de la rue & de la marionnette

0231069613

jeremie.damamme@normandie.fr

Benjamin PIONNIER

Chargé de projets musiques de répertoire et de création

0235525757

benjamin.pionnier@normandie.fr